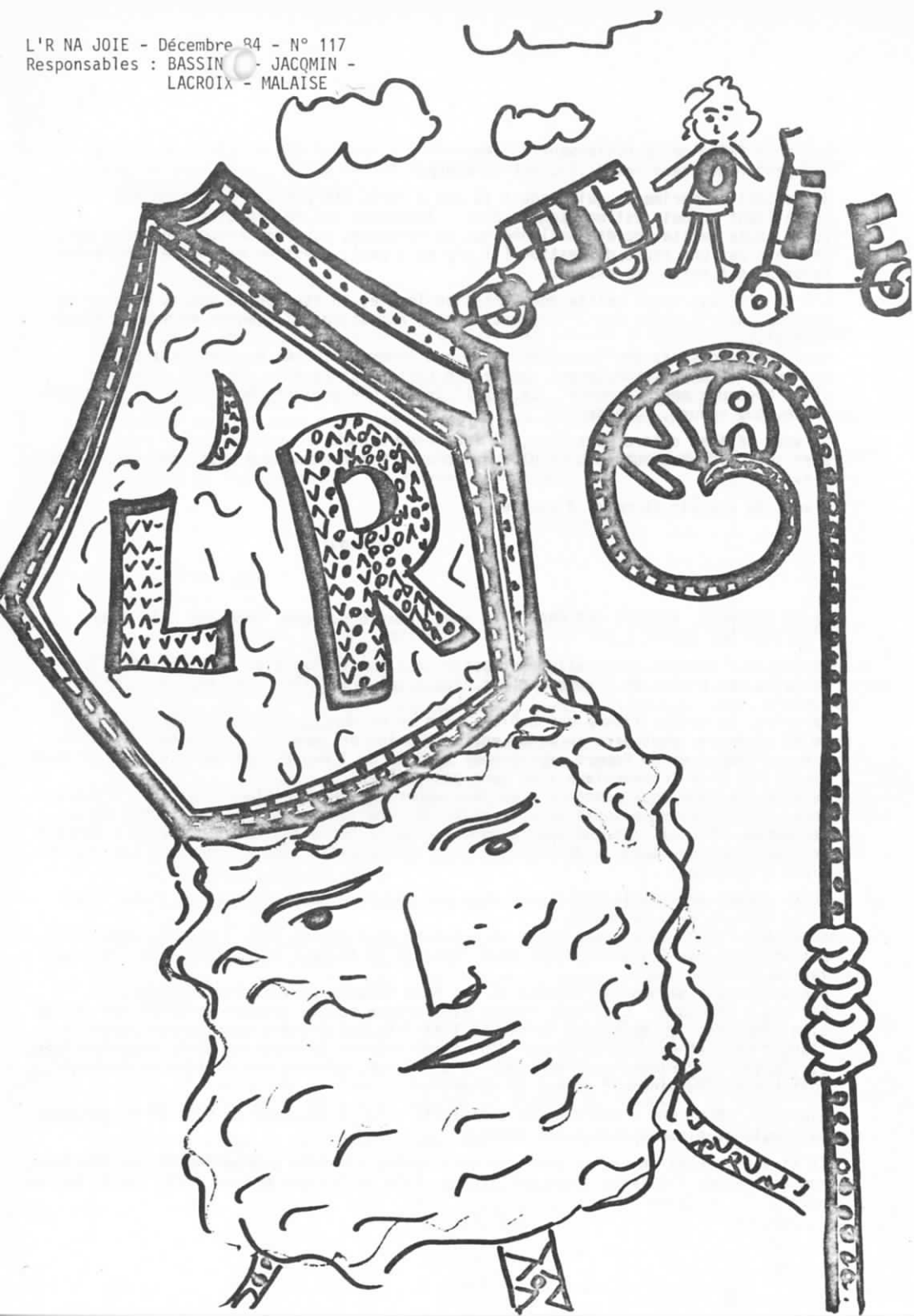




Qui peut faire de la voile sans voiles
Qui peut ramer sans rames dit la chanson ?

Notre petite imprimerie qui pendant 10 ans a connu une période rose bien que travaillant en noir est maintenant dans l'impossibilité de produire.
Comme toute petite société wallonne qui se respecte, nous connaissons un coup dur.
Ce n'est pas une faute de gestion (il n'y en a pas), c'est un manque de conditions favorables à notre impression.

L'R NA JOIE est votre petite documentation locale, en être privé serait manquer de quelque chose à moins que l'information et l'animation villageoise ne vous intéressent plus.

Nous ne lançons pas une opération de grande envergure, nous en aurions trop.
Nous vous demandons simplement une petite participation afin que nous puissions vivre quelques années encore. Ce serait triste que quelque chose qui a si bien commencé, qui a duré, finisse mal.

Si vous désirez encore nous lire, il faut nous aider.
Bien sûr, il y a d'autres dons plus valables à faire et il y a aussi des gaspillages à éviter !!

A vous de choisir et merci d'avance.

Arlequin.

Le 10 DECEMBRE, AMNESTY INTERNATIONAL vous demande quelques secondes : le temps d'ALLUMER UNE BOUGIE ...

La bougie d'Amnesty qu'on allume en cette date anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, c'est devenu une tradition. Une tradition et un symbole ...

En effet, la petite flamme qui brûlera bien en évidence, à notre fenêtre, le soir du 10 décembre, veut dire au monde entier que les prisonniers d'opinion - ces milliers d'hommes et de femmes emprisonnés du fait de l'expression non-violente de leurs droits les plus fondamentaux - ne sont pas oubliés.

Ce type d'action, qui commence à se développer en France également et dans d'autres pays, exprime notre volonté de voir cette Déclaration des droits de l'Homme mieux respectée. Faut-il ajouter que le bénéfice de la vente des bougies permet à Amnesty de développer son Service de recherches et d'intensifier son action pour les prisonniers d'opinion ?

Cette année, Amnesty International mène une nouvelle campagne pour la disparition de la torture dans le monde.

Véritable fléau, la torture sévit encore dans plus de 100 pays ; souvent même, elle est utilisée par les gouvernants pour répandre la terreur et dominer ainsi la population.

Une action est néanmoins POSSIBLE et des être humains peuvent être protégés.

Par qui ? PAR VOUS. L'affiche remise avec chaque bougie propose en effet une action bien concrète : en découpant le bas de l'affiche, on obtient deux cartes postales, l'une à envoyer en URSS en faveur d'un homme interné de force en asile psychiatrique, et l'autre au Paraguay pour demander qu'une femme, prisonnière victime de tortures, soit traitée humainement durant sa détention.

Alors ... Montrons d'abord notre solidarité : le 10 décembre de 17 à 21 h, allumons la bougie et plaçons-là à notre fenêtre !

Et si vous voulez en savoir plus, si vous voulez aider le groupe Amnesty de Gembloux, contactez-nous : Colette Joris, 35, rue C. Cals ou Josiane Bodard, 224, rue M. Dufrasne.

On peut se procurer les bougies - rouges, ocre ou blanches - au prix de 70 F. aux adresses ci-dessus. Elles seront également mises en vente à la sortie des messes du week-end des 8 et 9 décembre.

C. Joris

A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION

L'ASBL ERNAGE ANIMATION envisage d'organiser des séances d'initiation à l'INFORMATIQUE, ouvertes à tous, sans restrictions ni limites d'âge.

Afin de définir les dispositions pratiques, une réunion d'information aura lieu le vendredi 30 novembre à 19 h 30, dans les locaux du RAPID ERNAGEOIS. Ce premier contact nous permettra d'enregistrer les inscriptions et de définir un horaire qui convienne au plus grand nombre. En fonction des demandes, nous établirons les priorités pour les matières qui seront présentées et l'organisation des séances pratiques.

Le Comité.

LIGUE DES FAMILLES

La Ligue des Familles, par ce temps de crise, est la seule organisation qui défend encore un peu..... les familles.

En effet, dans la crise que nous vivons, la tendance à sacrifier la communauté et à défendre les individus qui s'en sortent, est nettement définie : attaquer la Sécurité Sociale, les pensions, emplois sous-qualifiés, pertes de revenus, etc.... sont des informations trop courantes.

Que faire pour les familles si elles ne se reposent pas sur une organisation déjà établie qui les défend. Ce n'est qu'en bloc et avec une certaine force que nous défendrons les priorités que nous définirons.

Beaucoup dirons : que les timbres, c'est terminé.... les avantages accordés aux familles sont au point le plus bas ... ; mais n'avons-nous pas un doute : oseraient-ils toucher aux allocations familiales ? On ne sait plus très bien. Ne serait-il pas mieux de donner maintenant quelques centaines de francs plutôt que d'en perdre des milliers dans les années à venir !

On ne parle jamais assez du LIGUEUR, le journal de la ligue des familles, où tout le monde a droit de parole.

Sauvons ensemble ce que nous pouvons encore sauver, ne laissons pas attaquer les derniers remparts dans lesquels, malgré la crise, les familles essayent de survivre. Dans ce monde, il n'y a plus que l'unité dans la lutte qui nous sauvera et imposera le respect.

Etant donné que le ressemelage des chaussures est de plus en plus coûteux, je propose donc aux membres, de même qu'aux non-membres qui voudraient rejoindre le mouvement, de venir chez moi régler leur cotisation. En général, je suis là toute la journée ; le soir, il vaut mieux me donner un coup de fil. La fin de l'année est proche ; il ne reste plus qu'un mois pour rentrer la demande de réduction de 50 % aux Chemins de Fer.

Soutenir la Ligue, c'est soutenir nos familles, nos enfants, et leur développement harmonieux. Merci d'avance.

La délégué, Monique Lacroix
215, Chaussée de Wavre - ERNAGE
Tél. 612.007

COMITE DES FETES - ERNAGE RENCONTRE

Comme vous le savez, chaque année, le Comité des Fêtes réalise un reportage des festivités annuelles d'août.

Cette année, cette activité a été particulièrement bien réussie et les réactions enregistrées lors de la soirée "Nominettes" nous ont incité à organiser une séance de projection publique afin que tous les Ernageois qui le souhaitent puissent profiter de ce montage qui est véritablement très attractif.

La séance de projection est programmée pour le vendredi 14 décembre 1984 à 20 heures à la salle La Concorde. L'entrée est gratuite. La durée du spectacle est d'environ 1 h 30.

Ne manquez pas cette occasion. En en parlant après avec ceux qui y auraient assisté, vous en auriez du regret.

Amicalement.

W. Bassinne, Président.

Aimeriez-vous voir ou revoir les opérettes de Francis Lopez au Palais des Beaux-Arts de Charleroi ?

Un car passerait dans votre région et vous y emmènerait à des conditions très démocratiques.

Pour tout renseignement : Mme José Kekenbosch (Tél. 612.673).

ASBL ERNAGE ANIMATION

Veuillez trouver ci-après, les nouvelles conditions de prêt du matériel de l'ASBL ERNAGE ANIMATION, fixés par le Bureau lors de sa réunion du 28 septembre 1984. Rappelons les activités propres des groupes adhérents à l'ASBL, le prêt de matériel est gratuit.

	Ernage	Extérieur	Cautiion
Friteuse	500,-	1 000,-	1 500,-
Sono complète	1 000,-	2 000,-	3 000,-
Table de mixage	250,-	500,-	750,-
Baffles/2	250,-	500,-	750,-
Tourne-disques	250,-	500,-	750,-
Enregistreur magnétique(K7)	300,-	600,-	1 000,-
Lecteur de compact-discs	500,-	1 000,-	1 500,-
Compact-discs (la pièce)	30,-	30,-	100,-
Sono mobile	250,-	500,-	750,-
Orgues	500,-	1 000,-	1 500,-
Costume de St Nicolas	500,-	1 000,-	1 500,-
Chaises (la pièce)	5,-	10,-	10,-
Coffret électrique	500,-	500,-	1 000,-